

"FD"
Société Anonyme
Au capital de 751 900 Euros
Siège social : 42230 ROCHE LA MOLIERE
Zone Galinay - Rue Grüner Lieu-dit Aux Buissons
444 690 465 RCS SAINT ETIENNE

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 17 OCTOBRE 2025**

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

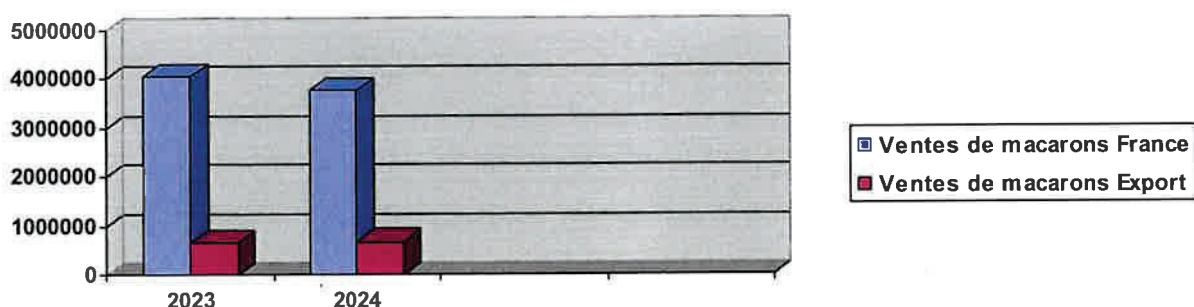
Nous vous rappelons, pour mémoire, que le Président du Tribunal de Commerce a autorisé expressément notre société, par ordonnance rendue le 30 juin 2025, à réunir son assemblée générale au plus tard le 31 octobre 2025, afin qu'il soit statué sur lesdits comptes.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- ❖ L'exercice clos le 31 décembre 2024 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 4.441.503 Euros contre 4.738.013 Euros pour l'exercice précédent, ce qui représente une diminution de 6,26%.

Ce chiffre d'affaires est réparti comme suit :



- ❖ Les charges d'exploitation ont, quant à elles, connu l'évolution suivante :

- Les frais de personnel se sont élevés à 761.344 Euros contre 680.634 Euros pour l'exercice précédent ;

- Les impôts et taxes se sont élevés à 21.5553 Euros contre 20.893 Euros pour l'exercice précédent ;
- Les achats de matières premières (en ce compris la variation de stock) sont élevés à 1.779.065 Euros contre 1.785.954 Euros pour l'exercice précédent ;
- Les autres charges externes se sont élevées à 1.218.609 Euros contre 1.660.696 Euros pour l'exercice précédent ;
- Les autres charges de gestion courante se sont élevées à 171.750 Euros contre 237.884 Euros pour l'exercice précédent.

Quant à notre trésorerie, elle s'élève à la clôture de l'exercice 88.016 Euros.

❖ Notre société a dégagé au cours de l'exercice écoulé, un résultat d'exploitation bénéficiaire de 352.881 Euros. En raison d'un résultat financier négatif de 128.900 Euros, d'un résultat exceptionnel positif de 5.192 Euros et d'un impôt sur les sociétés de 63.852 Euros, l'exercice s'est soldé par un bénéfice net comptable de 165.320 Euros.

❖ La capacité d'autofinancement de l'exercice ressort à :

- Dotation aux amortissements.....	177.910 €
- Dotation aux provisions.....	52.722 €
- Dotation aux provisions pour amortissements dérogatoires.....	- €
- Valeur comptable des éléments d'actif cédés.....	- €
- Résultat net	165.320 €
- Reprise de provisions pour amortissements dérogatoires.....	- €
- Reprise de provisions	- €
- Produits des cessions des éléments d'actif.....	- €
- Subventions d'investissement virées au compte de résultat.....	9.098 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT.....	€

PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

L'exercice 2024 s'est déroulé dans un environnement particulièrement instable, marqué par :

- des tensions géopolitiques persistants,
- une forte volatilité des prix des matières premières et des difficultés d'approvisionnement,
- une hausse continue du coût de l'énergie,
- un alourdissement de la fiscalité sur plusieurs postes clés.

Ces facteurs ont exercé une pression significative sur notre structure de coûts et sur nos marges, nécessitant une vigilance renforcée dans la gestion opérationnelle et financière.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ET DEPUIS LA CLOTURE DE CELUI-CI

Malgré ce contexte exigeant, l'entreprise a connu des réussites notables, en particulier sur le plan de la reconnaissance internationale. Notre macaron citron a été récompensé par la plus haute distinction au concours **The Great Taste** à Londres, en obtenant **3 étoiles**.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

— la société "HOLDING AFD" possède 96,07% du capital social et des droits de vote.

ACTIONNARIAT DES SALARIES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation au capital social des salariés de la société et des salariés des sociétés liées à votre société, au sens de l'article L. 225-180 du code de commerce, au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2024 :

⇒ La participation des salariés au capital social selon la définition de l'article L. 225-102 s'élevait au 31 décembre 2024 à 0 %.

EVOLUTION DU TITRE EN BOURSE

Au cours de l'exercice écoulé, il a été échangé 7.371 actions.

Le cours le plus bas enregistré au cours de l'exercice écoulé se situe à 0,27 Euro le 12 juillet 2024 et le cours le plus haut enregistré se situe à 0,625 Euro le 9 janvier 2024.

RESULTATS – AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net comptable de 165.320,43 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Dotation de 5% à la Réserve Légale, soit, 8.266,02 €
- Affectation du solde du bénéfice, soit, 157.054,41 €
au compte "Autres Réserves"

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes mis en distribution, au cours des trois précédents exercices, ont été les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
31/12/2023	140.000,00 €	-
31/12/2022	184.215,50 €	-
31/12/2021	-	-

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé présentent des charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires », telles que visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

Il sera donc proposé aux actionnaires, conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, de constater l'existence de dépenses et charges visées à l'article 39,4 dudit code à hauteur de 25.992 Euros, ainsi que l'impôt correspondant.

TABLEAU DES RESULTATS

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq précédents exercices.

TABLEAU DES DELEGATIONS

Est joint au présent rapport, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4, du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L225-37 du Code de Commerce, nous avons établi le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

PROPOSITION DE NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

Nous vous informons d'un projet de fusion des sociétés HOLDING AFD, administrateur et actionnaire majoritaire de la société FD, et FINANCIERE FD, aux termes duquel la société HOLDING AFD serait absorbée par la S.A.S FINANCIERE FD, au moyen d'une opération de Transmission Universelle de Patrimoine. A l'issue de l'opération de Transmission Universelle de Patrimoine, la société HOLDING AFD, serait dissoute et radiée du registre du Commerce et des Sociétés. Ainsi, le Conseil d'administration ne comporterait plus que deux administrateurs, en-dessous du minimum légal. Afin d'anticiper cette situation, la société HOLDING AFD entend d'ores et déjà démissionner de son mandat d'administrateur afin de permettre la nomination d'un nouvel administrateur ; en conséquence, nous vous proposons de prendre acte de la démission de la S.A.S. HOLDING AFD de son mandat social, et de procéder à la nomination de la S.A.S. FINANCIERE FD, société par actions simplifiée au capital de 1.441.698,70 Euros, ayant son siège social Rue Grûner, Zone Galinay, Lieudit aux Buissons 42230 ROCHE-LA-MOLIERE, immatriculée au R.C.S. de SAINT ETIENNE sous le numéro 913 790 994, en qualité d'administrateur, pour la durée du mandat social restant à courir de son prédécesseur.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

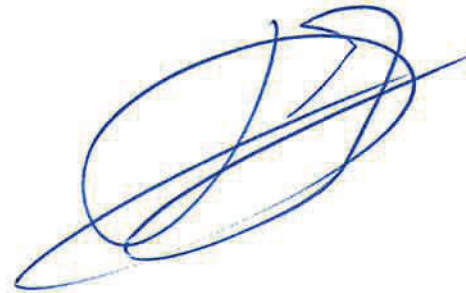
Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et demeurent inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport des comptes annuels, l'accomplissement de sa mission.

* * *

Votre Conseil vous invite à approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024, donner quitus aux membres du Conseil d'Administration en adoptant les résolutions soumises à votre suffrage.

Le Conseil d'Administration.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

"FD"

Société Anonyme
Au capital de 251 900 Euros
Siège social : Zone Galinay - Rue Grüner Lieu-dit Aux Buissons
42230 ROCHE LA MOLIERE
R.C.S. SAINT ETIENNE 444 690 465

**ETAT ET UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCE
ET DE POUVOIRS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES
AUGMENTATIONS DE CAPITAL
- EN COURS DE VALIDITE -**

(articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2)

NEANT.

Le Conseil d'Administration.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'J' or 'G' followed by a horizontal stroke and a small flourish.

TABEAU DES RESULTATS DES FINANCIERS

<u>Nature des indications</u>	31/12/2020	31/12/2021	Exercice 31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
1. Capital en fin d'exercice					
Capital social	251 900	751 900	751 900	751 900	751 900
Actions ordinaires existantes	2 519 000	7 519 000	7 519 000	7 519 000	7 519 000
Nbre d'actions à dividendes prioritaires existantes	-	-	-	-	-
Nbre maximal d'actions futures à créer	-	-	-	-	-
Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
Par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
2. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 855 584	3 899 560	4 561 280	4 738 013	4 441 503
Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-213 652	564 649	312 569	422 698	459.804
Impôts sur les bénéfices	-	- 497	4 555	49 527	63 852
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 291 531	675 048	139 309	148 580	165 320
Résultat distribué			184.215,50	140.000	-
3. Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	n.s.	0,08	0,04	0,05	0,05
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	n.s.	0,09	0,02	0,02	0,02
Dividende attribué à chaque action	-	-	0,0245	0,0187	-
4. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	17	18	20	18	18
Montant de la masse salariale de l'exercice	398 521	489 114	522 484	534 689	588 758
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	110 473	135 690	152 002	145 945	172 586